

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail- Liberté- Patrie



MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE



Cadre Intégré Renforcé (CIR)
pour l'assistance liée au commerce dans les Pays les moins avancés (PMA)



SECRETARIAT GENERAL DIRECTION DE L'INDUSTRIE



INVENTAIRE ET CARACTERISATION DES UNITES DE TRANSFORMATION DE SOJA

Wiyao DJENGLE

Consultant indépendant.

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	i
LISTE DES CARTES ET GRAPHIQUES	i
LISTE DES ANNEXES.....	i
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	ii
INTRODUCTION	1
OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	2
Objectif général.....	2
Objectifs spécifiques	2
RESULTATS ATTENDUS.....	3
DIFFICULTES RENCONTREES	3
RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE ET REVUE DE LITTERATURE.....	3
1. METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	4
1.1. Base de sondage et questionnaire	5
1.2. Adaptation des documents de collecte	5
1.3. Recrutement et formation des agents de collecte	6
1.4. Collecte, saisie et traitement des données	6
1.5. Analyse des données	6
2. ANALYSE DES RESULTATS.....	7
2.1. Cartographie des unités de transformation.....	7
2.2. Caractéristiques des unités de transformation	9
2.2.1. Répartition des promoteurs des unités de transformation par sexe.....	9
2.2.2. Répartition des unités de transformation par <i>nationalité</i>	9
2.2.3. Proportion d'unités de transformation de nature <i>semi industrielle et industrielle</i>	10
2.2.4. Proportion d'unités de transformation <i>formelles et informelle</i>	10
2.2.5. Répartition des unités de transformation par <i>région</i>	11
2.2.6. Répartition des unités de transformation par <i>milieu de résidence</i>	11
2.2.7. Répartition des unités de transformation suivant leur taille et leur localisation	12
2.2.8. Proportion des unités ayant reçu au moins <i>une subvention</i>	13
2.2.9. Niveau d'organisation (des unités de transformation).....	13
3. Société Coopérative Simplifiée ou groupement.....	14
4. Valeur ajoutée (VAB).....	15
5. Contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.....	16
6. Contribution à la création d'emplois	17

7. Viabilité des unités de transformation de soja	17
7.1. Production de soja : contraintes et opportunités	18
7.2. Transformation du soja : Contraintes et opportunités.....	18
7.3. Commercialisation: contraintes et opportunités	19
7.4. Viabilité de la transformation de soja au Togo.....	19
8. Propositions d'actions prioritaires	20
CONCLUSION	21
BIBLIOGRAPHIE	22
ANNEXES	23
GLOSSAIRE	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des promoteurs des unités de transformation du soja suivant le sexe

Tableau 2 : Proportion d'unités de transformation de nature semi industrielle et industrielle

Tableau 3 : Répartition des unités de transformation par région

Tableau 4 : Répartition des unités par région et par ordre décroissant de leur chiffre d'affaire

Tableau 5 : Niveau d'organisation des unités de transformation

Tableau 6 : Liste des SCOOP/Groupement identifiés dans les régions Savanes et Kara.

Tableau 7 : Compte de production des unités de transformation de soja

LISTE DES CARTES ET GRAPHIQUES

Carte 1 : Carte de la répartition des unités de transformation du soja au Togo

Graphique 2 : Répartition des unités de transformation par nationalité

Graphique 3 : Proportion d'unités de transformation formelles et informelle

Graphique 4 : Répartition des unités de transformation par milieu de résidence

Graphique 5 : Proportion des unités ayant reçu au moins une subvention

Graphique 6 : Répartition de la VAB entre les facteurs de production et l'Etat

Graphique 7 : Evolution de la production, l'exportation et la quantité de soja transformée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des machines utilisées dans la transformation

Annexe 2 : Liste des différents produits obtenus à base de soja

Annexe 3 : Matrice des difficultés énumérées par les unités transformation

Annexe 4 : Questionnaire utilisé

Annexe 5 : Localisation et adresse des unités

Annexe 6 : Termes de référence

Annexe 7 : Liste des transformatrices de soja dans la savane et Kara

SIGLES ET ABREVIATIONS

CA	: Chiffre d'affaire
CIR	: Cadre intégré renforcé
COTPAT	: Coopérative des transformateurs des produits agricoles du Togo
DSID	: Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation
EBE	: Excédent brut d'exploitation
ESOP	: Entreprise de service et organisation paysanne
ETD	: Entreprise territoire et développement
FCFA	: Franc de la communauté financière africaine
Kg	: Kilogramme
MCPSPT	: Ministère du commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme
NIF	: Numéro d'identification fiscal
ODD	: Objectifs de développement durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PASA	: Projet d'appui au secteur agricole
PIB	: Produit Intérieur Brut
RS	: Rémunération des salariés
SCAPE	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SCCOPS	: Société Coopérative Simplifiée
SCN	: Système de Comptabilité Nationale
SMOCIR	: Secrétariat de mise en œuvre du cadre intégré renforcé
SOCMEL	: Soja céréale mélangé
SOJA NYO	: « Le Soja est Bon »
SOPA	: Société de production agricole
UATS/MEF	: Unité de transformation artisanale de soja/Ferme millénaire excellence
UTPA	: Unité de transformation des produits agricoles
VAB	: Valeur ajoutée brute

INTRODUCTION

Le soja est une légumineuse proche du haricot, dénommée scientifiquement *glycine max* ou *glycine soja*. D'après les scientifiques, le soja est le végétal cultivé le plus riche en protéines, éléments minéraux et autres nutriments indispensables à la santé de l'homme (vitamines A, B, C, D, F et K). De par sa composition, le soja peut valablement se substituer à la viande, aux œufs et au lait qui font défaut dans certaines régions du pays. En effet, un kilogramme de soja équivaut en protéines à 40 kg de manioc, 13 litres de lait de vache, 3 kg de viande de bœuf et 60 œufs de poules.

Le soja est cultivé pour ses graines qui sont utilisées en entier dans l'alimentation humaine ou transformées pour produire de l'huile de soja et des tourteaux destinés au bétail. La farine déshuilée de soja entre pour une bonne part dans l'industrie alimentaire: biscuiterie, boulangerie, pâtisserie, pâtes alimentaires, laiterie, fromagerie, aliments pour enfant, aliments de régime (pour les diabétiques), etc.

Ces différentes activités de transformation qui sont en cohérence avec celles inscrites dans les politiques de développement nationales, notamment la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) et les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) de même que ceux du développement durable en période post OMD (ODD) d'autant plus qu'elles visent à réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Elles apparaissent aussi comme une activité pro-pauvre et qui améliore la situation des femmes (majorité des transformateurs sont des femmes).

Toutefois, en dépit du rôle de plus en plus croissant que jouent les acteurs de la filière soja dans la vie socio-économique, la filière connaît beaucoup de défis. Ce sont : pour le maillon "production", la sélection variétale et l'introduction de meilleures variétés de soja à haut rendement et adapté à différentes zones agro-écologiques du Togo, l'amélioration de la rentabilité économique et financière de la production du soja qui passe par la mise au point et la diffusion des technologies de production adaptées. Celui de la "transformation" note une méconnaissance de ces acteurs et des besoins de ceux-ci.

Cette grande diversité dans l'utilisation du soja et surtout dans sa transformation fait de cette légumineuse un produit intégrateur qui dans les meilleures conditions permet une grande synergie entre les divers acteurs dans la chaîne de valeur.

L'engouement des producteurs agricoles pour la production du soja qui auparavant était estompé, a été relancé face à une demande de marché de plus en plus croissante. Ainsi,

beaucoup de superficies précédemment couvertes en coton ont été converties en champ de soja. Autant d'actions sont menées pour permettre ce nouvel essor de la production de soja.

Mais pour un développement de toute la filière, il faut que d'autres actions aussi déterminantes soient réalisées dans le secteur de la transformation qui constitue un maillon important dans l'augmentation de la valeur ajoutée de la filière soja.

Cependant l'un des grands défis du maillon à relever reste le diagnostic des besoins de transformation de soja existant suivi du renforcement des capacités des unités de transformation artisanale, semi-industrielles et industrielle. Face à ces défis, aucune action n'est possible sans le résultat d'un inventaire et d'une caractérisation de ces unités de transformation.

Ainsi le présent rapport se préoccupe de la résolution du problème précédent qui ouvre la voie à l'étude diagnostique des unités de transformation semi-industrielles en difficultés. Il fait état de la méthodologie utilisée et de l'analyse des résultats de l'enquête sur les unités de transformation du soja, en mettant l'accent sur leurs caractéristiques.

L'étude porte principalement sur les unités industrielles et semi industrielles en 2014. Cependant pour des raisons de promotion des coopératives qui constituent aujourd'hui une force économique insoupçonnée, certaines unités artisanales sont prises en compte lorsqu'elles se constituent en coopérative pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques et sociaux communs. De plus ces unités font preuves d'une bonne gestion et ont des ambitions de production importante. L'effet produit par ces coopératives et l'influence socio-économique qu'elles exercent à l'intérieur comme à l'extérieur de leur organisation, dans une dynamique de contribution à la réduction de la pauvreté et à un monde meilleur n'est plus à démontrer. Il est donc évident que ces unités organisées en coopérative qui génèrent des revenus, créés des emplois à temps plein, injectent d'importantes valeurs dans le PIB du pays et payent des impôts méritent d'être considérées.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Objectif général

L'objectif principal de l'étude est de faire un inventaire et une caractérisation des unités de transformation du soja.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- ✓ Répertorier les unités de transformation du soja existant sur le territoire national
- ✓ Classifier les unités par région et par volume de production
- ✓ Faire une caractérisation des unités

RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette étude sont :

- ✓ Un répertoire des unités de transformation de soja est disponible
- ✓ Une classification de ces unités est faite par région
- ✓ Une répartition homogène des unités est faite par produit et par volume de production

DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales difficultés rencontrées dans la réalisation sont les suivantes :

Difficulté de comparer les unités de transformation par les quantités produites car le produit obtenu après transformation n'est pas homogène.

Difficulté d'obtenir des informations et avec exactitude sur les chiffres d'affaires des unités
Surestimation des dépenses.

Manque de comptabilité ; ce qui a pour conséquences la non maîtrise des quantités produites ainsi que certains postes de dépenses.

La difficulté d'identifier les autres unités par celles qui ont été identifiées sous prétexte d'éviter la concurrence dans l'accès aux appuis de l'Etat.

D'autres unités surtout celles qui n'ont pas été enregistrées d'être inventorié par la crainte de se faire découvrir par les agents des impôts.

RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE ET REVUE DE LITTERATURE

Pour la réalisation de cette étude, une lecture de certains documents s'est avérée indispensable ainsi que le recours à des personnes et organisations ressources.

Il s'agit dans un premier d'une relecture des termes de référence (TdR) de l'étude (Annexe 6) afin de mieux s'imprégner du contexte, des objectifs ainsi que les résultats visés. Cependant pour mieux connaître la filière et les objectifs du projet de catégorie 2 du Cadre Intégré Renforcé (CIR) : "Projet de renforcement des capacités productives et commerciale de la filière soja au Togo". Ce document de projet élaboré par le ministère du commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme (MCIPSPT) et plus particulièrement le secrétariat de mise en œuvre du cadre intégré renforcé (SMOCIR) assorti d'un plan d'action nous a été d'une importance capitale pour la compréhension des TdR.

Pour l'identification des caractéristiques essentielles qui permettront de caractériser les unités de transformation de soja, l'étude réalisée au Togo par le consultant *AJAVON Ayayi* (février 2000) portant sur « étude sur le développement des filières industrielles » nous servi d'orientation. D'autres activités réalisées par l'Institut Africain de Développement Economique et Social (INADES Formation) et le Programme du développement rural

agricole de l'Agence de coopération allemande (PRoDRA/GIZ) portant respectivement sur l'« Etude de marché et de faisabilité sur les filières maïs et soja dans les Régions Centrale et Maritime (octobre 2013), le « diagnostic des filières soja et anacarde en région centrale pour l'orientation du ProDRA dans sa stratégies de promotion des chaines de valeurs ajoutées (Rapport des ateliers, janvier 2014).

Certains transformateurs de la région centrale ont été identifiés par la lecture d'un résumé du rapport élaboré par le cabinet ADA Consulting lors de la réalisation d'une étude portant sur les transformateurs agroalimentaire dans la région centrale avec l'appui du Plan Togo.

Outres les différents documents cités plus haut et qui nous ont fourni un de nombreuses informations, certaines personnes ainsi que des organisations au niveau nationale ont fait l'objet d'un recours afin d'identifier tous les acteurs de la transformation de soja présents sur l'ensemble du territoire. Il s'agit dans un premier temps des cinq représentants des chambres régionales de métier. Ceux-ci ont été contactés afin de nous fournir une liste de ces unités localisées dans leur région. Une liste de ces transformateurs a été obtenue du cabinet de décision qui a formé ceux sur diverses thématiques. Les différentes listes ont été confronté à celles de l'Entreprise Territoire et Développement (ETD) et de Bio Forever. En effet les transformateurs déclarés par ETD sont des Entreprises de services et organisation paysanne (ESOP) qui font la transformation de soja (ESOP soja). Sachant que Bio Forever n'est pas dans la transformation de soja mais plutôt dans sa production et sa commercialisation, il a cependant fourni la liste des transformateurs avec qui il collabore.

Une méthode pas aussi des moindre utilisée pour retrouver la majorité des acteurs de la transformation de soja est la visite de la Vitrine "Produits du Terroir" alimentée par les membres de la coopérative des transformateurs des produits agricoles du Togo (COTPAT). A cette occasion nous avons eu l'opportunité de relever les noms et les contacts des différentes unités de transformation qui alimente la vitrine en produits issus de la transformation de soja.

1. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

La méthodologie mise en œuvre pour atteindre ces objectifs ainsi fixés se décompose en cinq (05) étapes: définition de la base de sondage, conception des documents de collecte, recrutement et formation des agents, la collecte proprement dite suivi de la saisie des données puis de leur traitement et enfin l'analyse des données.

1.1.Base de sondage et questionnaire

En raison du manque de disponibilité d'une liste exhaustive des unités de transformations du soja existantes sur le territoire national, il s'est avéré nécessaire de disposer d'une base de sondage. Or, la plupart des unités s'enregistrent auprès des chambres régionales de métier. Ainsi, nous disposons pour chaque région, une base (non exhaustive) qui a constitué notre base de sondage. A partir de cette base, d'autres unités ont été identifiées par une approche statistique appropriée. A cet effet, une visite de la vitrine "produits du territoire" a été faite pour relever les contacts des transformateurs de soja qui font des dépôts de leurs produits dans cette vitrine. Ceux-ci font partie d'une coopérative des transformateurs des produits agricoles du Togo (COTPAT). Outre le contact des responsables des chambres régionales de métier et la visite de la vitrine, une demande a été adressée à l'Entreprise Territoire et Développement (ETD) afin d'obtenir la liste des Entreprises de service et organisation paysanne (ESOP) qui font de la transformation du soja.

1.2.Adaptation des documents de collecte

Les principaux documents de collecte sont :

- ✓ Le questionnaire pour la collecte de données auprès des unités de transformation. Ce questionnaire élaboré est soumis à toutes les unités. Il comporte des questions liées aux volumes de la production, aux chiffres d'affaire des unités et à l'effectif des emplois. Il est nécessaire d'introduire toutes ces variables car au cas où le variable clé (volume de la production) n'est pas renseignée, elle pourra être approchée par d'autres (chiffre d'affaire emplois) considérées comme celles de contrôle ou "proxy".
- ✓ Le guide d'entretien conçu pour les responsables des chambres régionales de métier dans le but d'obtenir une liste des unités qui sont enregistrées dans leur répertoire avec leurs coordonnées.
- ✓ Le manuel d'instruction des agents enquêteurs adapté à la collecte.

Tous ces documents ont été examinés et adoptés par une équipe de collaborateurs constituée d'ingénieurs statisticiens économistes, d'ingénieurs agronomes (option: production végétal), d'économistes et d'un spécialiste des activités du secteur secondaire (industriel).

1.3.Recrutement et formation des agents de collecte

La collecte de données sur le terrain a mobilisé cinq (05) agents enquêteurs. La formation de ces agents s'est faite en une journée. Elle a été assurée par le consultant et ses collaborateurs et a consisté en :

- ✓ une présentation des objectifs de l'enquête et des différents concepts,
- ✓ un exposé détaillé sur les techniques de remplissage des différentes parties du questionnaire,
- ✓ des exercices de remplissage par les agents.

La répartition et le déploiement des agents en raison d'un par région est également fait le même jour.

1.4.Collecte, saisie et traitement des données

La collecte des données s'est effectuée auprès de deux principales cibles:

- ✓ les chambres régionales de métier des cinq régions du Togo qui ont fourni une liste des unités de transformation du soja enregistrées dans leur répertoire, leur dénomination sociale ainsi que leur localisation et leur contact. A cet effet un guide d'entretien avec les responsables des différentes chambres a été élaboré et utilisé.
- ✓ La deuxième cible est constituée d'unités de transformation identifiées avec les chambres régionale de métier et d'autres. Partant de ces unités de transformation identifiées, par la méthode "**Boule de neige**" on a pu remonter aux unités de transformation ne se trouvant pas dans les répertoires des chambres de métier. Cette approche consiste à enquêter les unités de la base de sondage puis identifier et enquêter les autres unités similaires en activité qui ont été révélées par chacune des unités de la base de sondage.

La saisie des données est faite avec le logiciel CSPRO et le traitement de ces données a été réalisé sous le logiciel SPSS. Cependant une étape de vérification et de codification des questionnaires est observée avant l'analyse.

1.5.Analyse des données

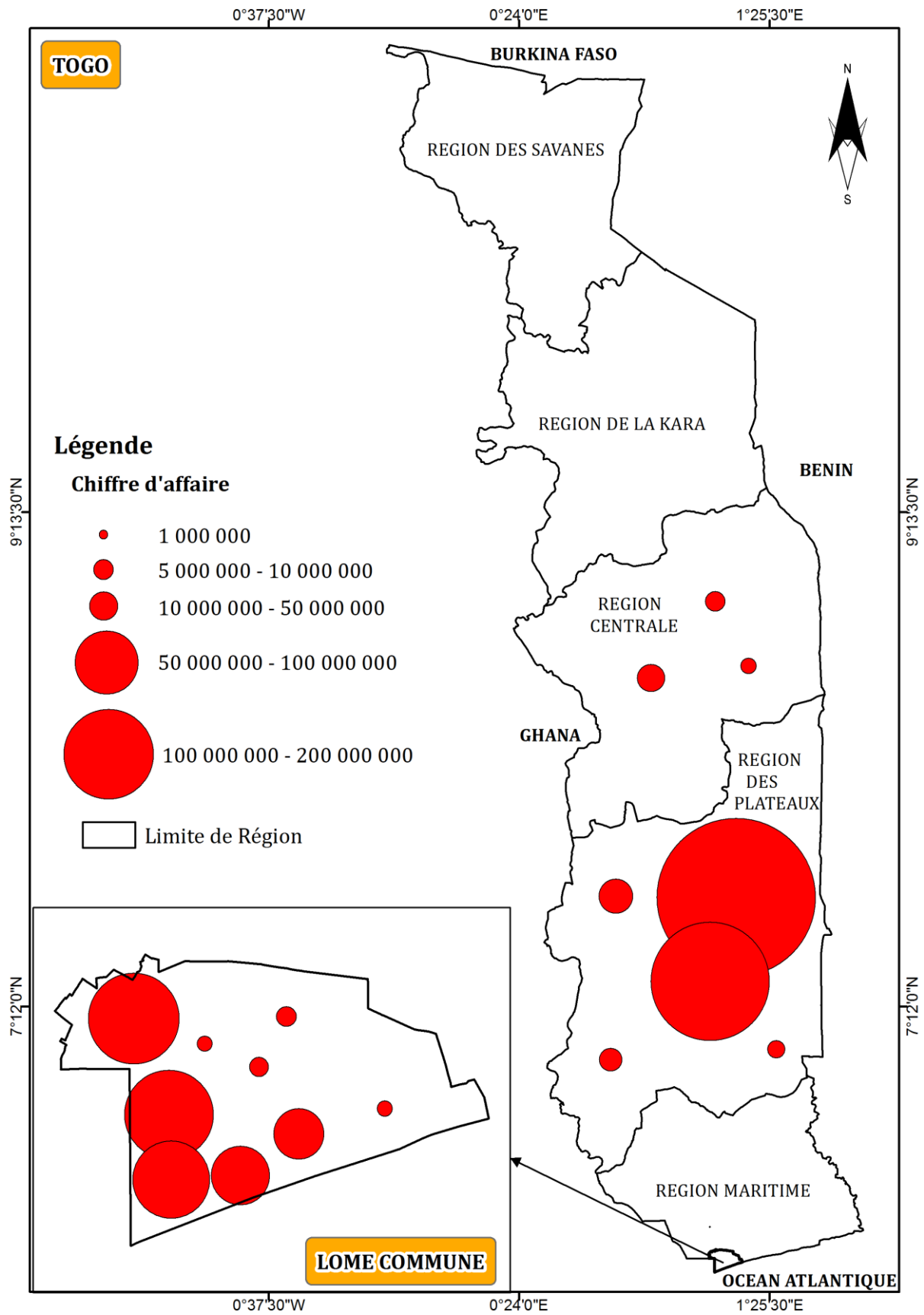
L'analyse se rapporte aux caractéristiques des unités enquêtées, notamment leur localisation géographique et leur répartition par volume de production. Cette analyse adopte une approche de synthèse par tableau, graphique et numérique qui présente les résultats sous forme de tableaux, de graphiques et d'indicateurs élémentaires.

2. ANALYSE DES RESULTATS

2.1. Cartographie des unités de transformation

L'étude a identifié dix-neuf (19) unités industrielles et semi industrielles de transformation de soja sur l'ensemble du territoire national en 2014.

Il existe une forte concentration des unités de transformation du soja dans Lomé-Commune avec dix(10) unités sur 19 soit un peu plus de la moitié. La carte suivante présente la répartition de ces unités par région et en fonction de leurs chiffres d'affaire.



Carte 1: Répartition des unités de transformation du soja en fonction de leur taille et de leur région

2.2. Caractéristiques des unités de transformation

Cette partie de l'analyse se rapporte aux caractéristiques des unités de transformation du soja identifiées.

2.2.1. Répartition des promoteurs des unités de transformation par sexe

Avec le soja, un dynamisme de transformation artisanale et semi industrielle s'est installé mobilisant ainsi beaucoup de femmes. Il ressort de l'étude que plus de femme que d'homme exercent cette activité de transformation soit une proportion de 53 % comme l'indique le tableau ci-après. Mais il est important d'attirer l'attention des lecteurs que si la proportion des femmes est plus importante parmi les unités industrielles et semi industrielles alors elle l'est encore plus dans les unités artisanales. Il a été constaté que la quasi-totalité des femmes forme les unités artisanales. Le manque de moyens de ces femmes à acquérir les équipements les classe en majorité parmi les unités artisanales.

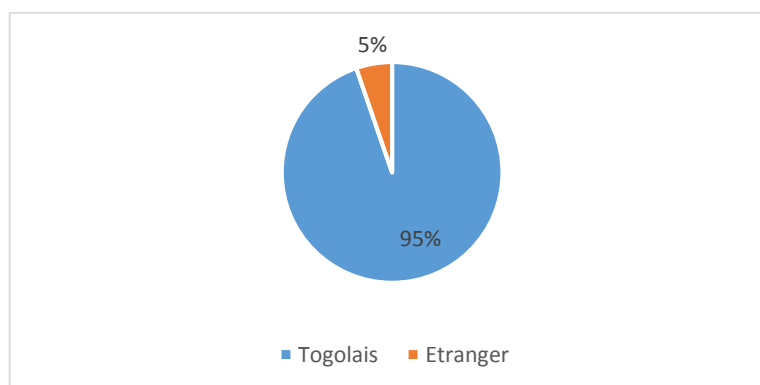
Tableau 1 : Répartition des promoteurs des unités de transformation du soja suivant le sexe

	Femmes	Hommes	Total
Nombre	10	9	19
Pourcentage (%)	53	47	100

2.2.2. Répartition des unités de transformation par *nationalité*

La plupart (95%) des propriétaires de ces unités sont des togolais. Ce qui explique que les togolais ont un intérêt particulier à l'égard de cette activité. Les revenus issus de cette activité ne sont expatriés comme dans le cas des entreprises étrangères. Ces revenus sont réinvestis pour l'activité de transformation et augmentent la valeur ajoutée de chacune des unités et avec un effet rebond sur la contribution de ces unités au produit intérieur brut (PIB).

Graphique 2 : Répartition des unités de transformation par nationalité



2.2.3. Proportion d'unités de transformation de nature *semi industrielle et industrielle*

L'activité de transformation de soja tout comme celle des autres spéculations montre le niveau de faiblesse de l'équipement. A l'exception d'une unité "EPSILON" qui dispose d'une ligne complète automatisée dans le processus de transformation, les autres ne possèdent que quelques équipements qui ne sont pas inter connectés. Ceci a pour conséquence la faible productivité.

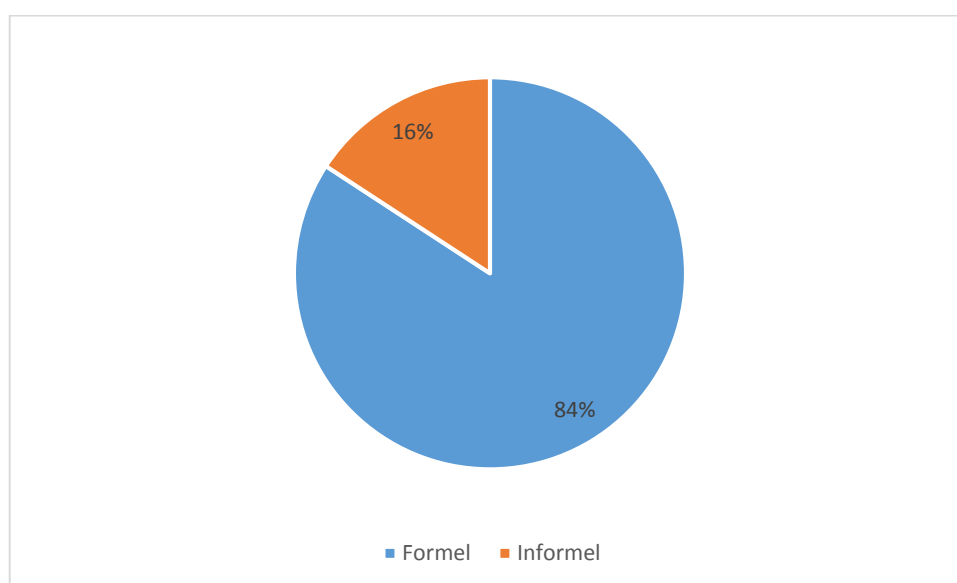
Tableau 2 : Proportion d'unités de transformation de nature semi industrielle et industrielle

	Semi industrielles	Industrielles	Total
Nombre	18	1	19
Pourcentage (%)	94,7	5,3	100

2.2.4. Proportion d'unités de transformation *formelles et informelle*

Les unités de transformation de soja inventoriées sont majoritairement formelles soit 82,4% et disposent d'un numéro d'identification fiscal (NIF).Cependant, ces unités évoquent la présence de milliers d'acteurs informels qui sont en majorité artisanaux. Cette présence est perçue comme une entrave à leur développement puisque ces unités artisanales sont accusées de livrer une concurrence déloyale aux opérateurs économiques formels.

Graphique 3 : Proportion d'unités de transformation formelles et informelles



2.2.5. Répartition des unités de transformation par *région*

Les unités de transformation identifiées sont plus concentrées dans Lomé commune que dans le reste des régions. Cette concentration diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la ville de Lomé. Le tableau suivant présente l'effectif des unités de transformation du soja par région.

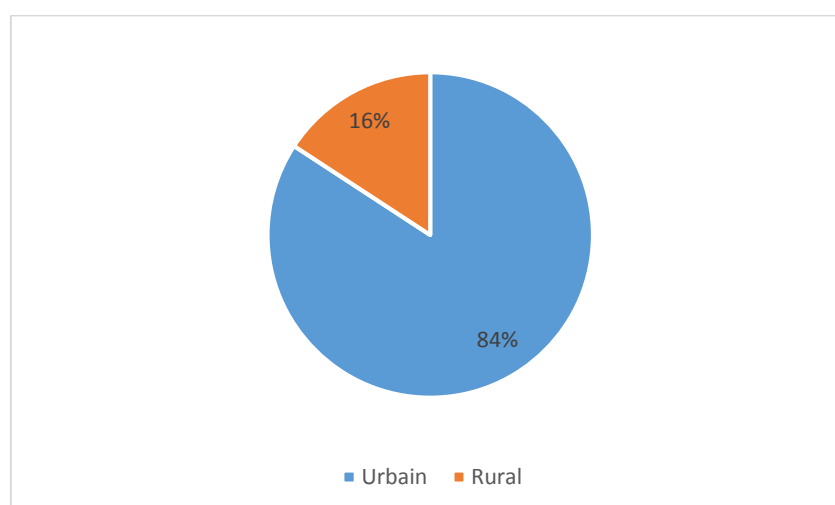
Tableau 3 : Répartition des unités de transformation par région

Régions	Effectif	Pourcentage (%)
Maritime	10	52,6
Plateaux	6	31,6
Centrale	3	15,8
Kara	0	-
Savanes	0	-
TOTAL	19	100

2.2.6. Répartition des unités de transformation par *milieu de résidence*

Parmi les unités de transformation, 16 sont installées en milieu urbain, soit 84% et trois seulement sont localisées en milieu rural. Ceci s'explique par le fait qu'environ 53% des unités sont à Lomé. Ces unités utilisent de façon importante l'électricité, une raison de plus pour elle de s'installer en milieu urbain pour bénéficier du réseau électrique parfois absent dans les zones rurales.

Graphique 4 : Répartition des unités de transformation par milieu de résidence



2.2.7. Répartition des unités de transformation suivant leur taille et leur localisation

Le chiffre d'affaire (CA) est une information difficilement perceptible auprès des agents économiques. Cependant, il peut être perçu grâce aux informations sur les quantités (Q) produites et les prix (P) de ces produits sur le marché. Le CA de chaque unité est obtenu en faisant le produit entre le prix de vente et les quantités vendues (P*Q). La somme des chiffres d'affaire de toutes les unités identifiées est de 2 807, 2millions de FCFA. Le tableau suivant classe les unités dans l'ordre décroissant de leur chiffre d'affaire et réparti ces unités par région.

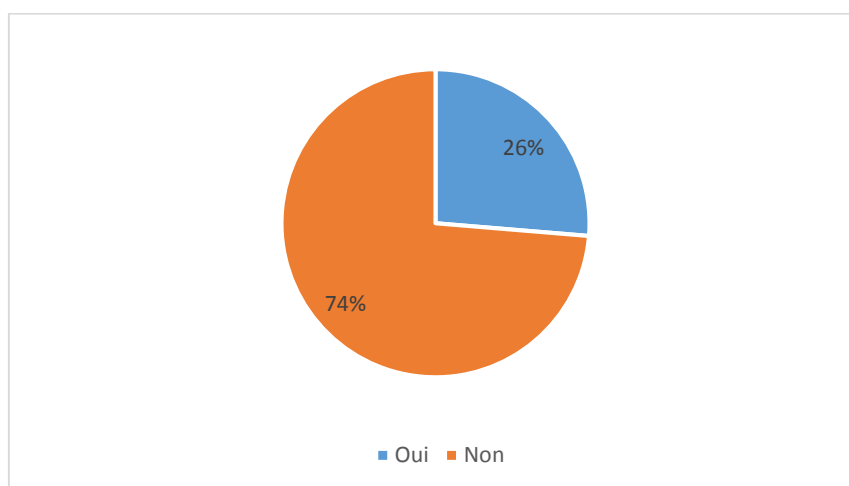
Tableau 4 : Répartition des unités par région et par ordre décroissant de leur chiffre d'affaire

UNITES	RANG	REGION
SOJANYO	1	PLATEAUX
AGROKOM	2	LOME-COMMUNE
SOPA	3	LOME-COMMUNE
AGRINOVA	4	PLATEAUX
MAMAN SOJA	5	PLATEAUX
GRP BAC	6	LOME-COMMUNE
JULOR	7	LOME-COMMUNE
SOCMEL	8	LOME-COMMUNE
EPSILON Sarl	9	LOME-COMMUNE
UTPA	10	PLATEAUX
Ets YAYRALI	11	LOME-COMMUNE
ALBARKA	12	CENTRALE
Ets MESSIFA	13	LOME-COMMUNE
TAFAME	14	PLATEAUX
ENTRELEC	15	LOME-COMMUNE
APELIS	16	LOME-COMMUNE
KETOU Ayossi	17	CENTRALE
MOKPOKPO	18	PLATEAUX
GTA SHALON	19	CENTRALE

2.2.8. Proportion des unités ayant reçu au moins *une subvention*

Sur l'ensemble des unités de transformation qui sont enregistrées et qui ont payé les impôts, 74% ont déclaré n'avoir reçu aucune subvention de l'Etat. Parmi les 26% qui ont reçu une subvention, 66,7% ont affirmé que le financement reçu provenait du projet d'appui au secteur agricole (PASA) d'une valeur de 37,4 millions.

Graphique 5 : Proportion des unités ayant reçu au moins une subvention



2.2.9. Niveau d'organisation (des unités de transformation)

La proportion des unités de transformation s'organise soit avec les producteurs comme le cas dans certaines Entreprise de service et organisation paysanne(ESOP) soit avec les commerçants le cas de la Coopérative des transformateurs des produits agricoles du Togo (COTPAT). La plupart (84,2 %) des unités de transformation s'associent aux producteurs pour faciliter l'accès aux graines de soja et aux commerçants pour l'écoulement de leurs produits. Ceci leur permet d'obtenir la quantité de soja voulue, à temps et à des prix abordables. Cependant la coopération des producteurs avec les commerçants exportateurs nuit celle des producteurs et des transformateurs. Contrairement, les acteurs de la transformation du soja ne sont pas suffisamment organisés entre eux dans le cadre de la sous-traitance.

Tableau 5 : Niveau d'organisation des unités de transformation

	Appartient	N'appartient pas	Total
Nombre	16	3	19
Pourcentage (%)	84,2	15,8	100

3. Sociétés Coopératives Simplifiées ou groupements

Les acteurs spécifiquement ciblés par cette étude sont les transformateurs industriels et semi industriels de soja dont les caractéristiques sont précédemment présentées. Cependant, devant de graves problèmes de pauvreté, d'exclusion et d'inégalités observés dans les régions de la Kara et des Savanes, il n'est pas exclu de prendre en compte dans les choix politiques, certaines unités ne répondant pas à ces critères prédéfinis mais qui ont inventé et proposé de nouvelles façons de répondre à leurs besoins: Société Coopérative Simplifiée (SCOOPS). Ces projets d'innovation organisationnelle bousculent encore aujourd'hui notre conception de l'économie et de la gestion des entreprises qui a un impact socio-économique dont pouvaient rêver les acteurs du développement de notre pays. L'annexe 7 montre que ces SCOOPS regroupent essentiellement que de femmes. Ces sociétés ne disposent pas d'équipement pour la transformation. Leurs activités sont réalisées quasiment à la main. Elles utilisent des quantités mensuelles de soja allant de cinq sacs de 60 bols à 35 bols. Les produits obtenus après transformation sont le plus souvent le fromage et les brochettes.

A cet effet, les SCOOPS suivants ont été identifiés dans la région des Savanes et de la Kara.

Tableau 6 : Liste des SCOOPS/Groupement identifiés dans les régions Savanes et Kara.

N°	SCOOP/GROUPEMENT	REGION	LOCALITE	CONTACTS
1	SCOOPS TOTRE-MAN	SAVANES	Bogou	90 45 21 59
2	SCOOPS DINDANE	SAVANES	Bombouaka	97 22 73 25
3	SCOOPS TIGBA	SAVANES	Tamongue	98 40 55 09
4	SCOOPS TISSALIK	SAVANES	Yembour	99 68 97 47
5	SCOOPS TIGBA-KIDI	SAVANES	Nano	97 25 41 08
6	SCOOPS POB N'KPAAT	SAVANES	Kombonloaga	93 69 17 41 91 83 46 54
7	SCOOPS DJIEDE-MAN	SAVANES	Moumouane	91 84 27 62 98 72 47 74
8	GROUPEMENT POBKPAT	SAVANES	Kombonloga	93 69 17 41
9	GROUPEMENT EDEF	KARA		90 29 96 83 98 17 88 48
10	GROUPEMENT CODIBAK	KARA		90 38 23 06
11	GROUPEMENT VIE NOUVELLE	KARA		91 26 38 40
12	GROUPEMENT ESSOWAZA	KARA		91 99 06 86

4. Valeur ajoutée (VAB)

La transformation de soja contribue à la création de richesse avec une valeur ajoutée brute (VAB) moyenne de 461, 8 millions de FCFA. Cette VAB est la somme de toutes valeurs créées par chacune des unités inventoriées. Deux principales postes de dépenses réduisent conséquemment l'effort des acteurs notamment, le coût de la matière première (soja graine) et celui de l'électricité qui représentent respectivement un poids de 68% et 1 % des dépenses courantes. Le tableau ci-dessous présente les ressources d'une part et les emplois d'autre part. Le poste « Autres dépenses » est four tout et comporte les emballages, les files, les étiquettes, le transport, etc.

Les acteurs de la transformation ont fait part de ces principales difficultés dans l'exercice de cette activité. Selon eux, la première difficulté est liée à l'exportation du soja et à son prix qui ne cesse de flamber d'une saison à une autre, d'une année à une autre. La seconde est liée au coût élevé de l'électricité au Togo. Il est bien connu que ces unités disposent des équipements qui utilisent beaucoup d'énergies pour leur fonctionnement. C'est le cas par exemple d'une presse qui a la capacité de produire d'un côté l'huile et de l'autre les tourteaux.

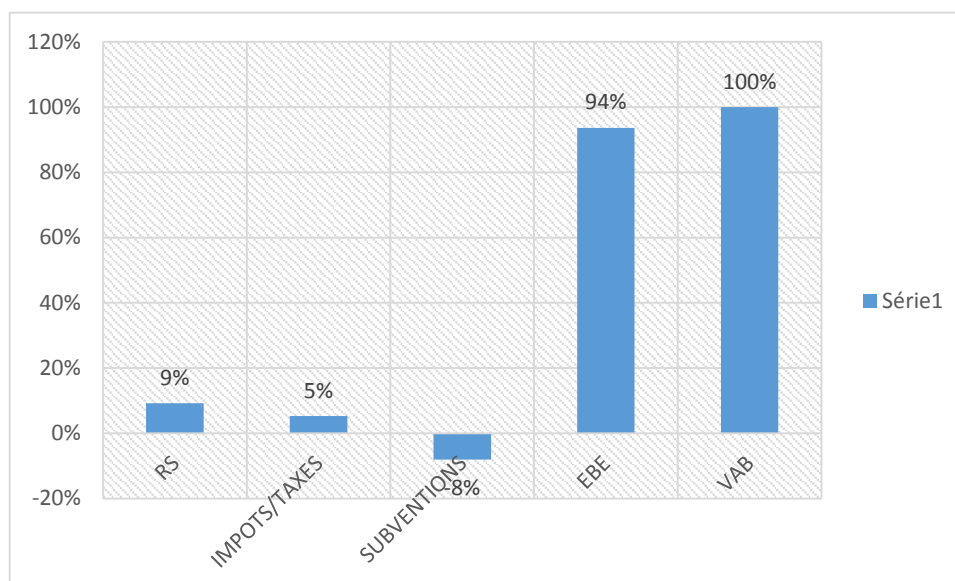
Le compte de production est celui qui met en ressource la production valorisée au prix du marché et en emplois les consommations intermédiaires. Le solde de ce compte est la valeur ajoutée brute. L'expression brute vient du fait qu'on ne dispose pas d'informations sur la consommation du capital fixe (amortissement) qui se retrouverait en emplois comme les CI et qui viennent en diminution de la production.

Tableau 7 : Compte de production des unités de transformation de soja.

LIBELLE	MONTANT
PRODUCTION	2 807 230 750
Total	2 807 230 750
SOJA GRAINE	1 594 917 994
ELECTRICITE	14 028 079
EAU	1 396 142
TELEPHONE	4 310 156
INTERNET	1 068 085
AUTRES DEPENSES	729 747 012
Total	2 345 467 467
VAB	461 763 283

Cette VAB est répartie entre l'Etat en termes d'Impôts et taxes et les facteurs qui ont participé à la production, notamment, le travail (rémunération des salariés) et le capital (excédent brut d'exploitation). Dans ce cas les subventions agissent comme des impôts négatifs et viennent en diminution de la valeur des impôts. Le graphique suivant présente la répartition de la VAB entre la rémunération des salariés (RS), celle du capital (EBE) et les impôts et taxes.

Graphique 6 : Répartition de la VAB entre les facteurs de production et l'Etat



La faible part des salaires et celles des impôts proviennent respectivement du nombre insignifiant de salariés permanents et qui ne sont pas pour la plupart déclarés à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ; les temporaires sont plus nombreux en raison de la nature de l'activité qui connaît son pic qu'avec les commandes qui sont irrégulières. Pour ce qui concerne les impôts, ils sont irrégulièrement payés et la plupart négociés. D'autres unités ont déclaré qu'elles ont des difficultés à payer ces impôts. Cette faible proportion de ces deux postes est en faveur de la rémunération du capital. De plus la valeur des subventions vient en diminution des impôts.

5. Contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Le soja est utilisé pour la récupération nutritionnelle des enfants malnutris et la consommation des produits dérivés à moindre coût et à forte valeur nutritive. Ce qui confère à cette céréale la qualité d'un véritable outil de lutte contre la faim et la malnutrition.

Dans le contexte togolais, il existe une pluralité de produits obtenus à base de soja et qui est propre à la consommation humaine et animale. Pour la consommation humaine, on note le lait de soja sucré et non sucré, l'huile de soja, le couscous de soja, le fromage de soja, les brochettes de soja, les boissons de soja, les biscuits, les yaourts de soja etc. en ce concerne l'alimentation animale, le principale produit est le tourteau. Ces produits riches en éléments nutritifs viennent se substituer aux autres produits agroalimentaires et dont les prix augmentent sans cesse. L'étude a dénombré une trentaine de produits issus de la transformation du soja (Annexe 2).

6. Contribution à la création d'emplois

La filière soja présente les qualités requises pour contribuer à la réduction de la pauvreté, améliorer la nutrition des ménages et renforcer la durabilité des exploitations agricoles.

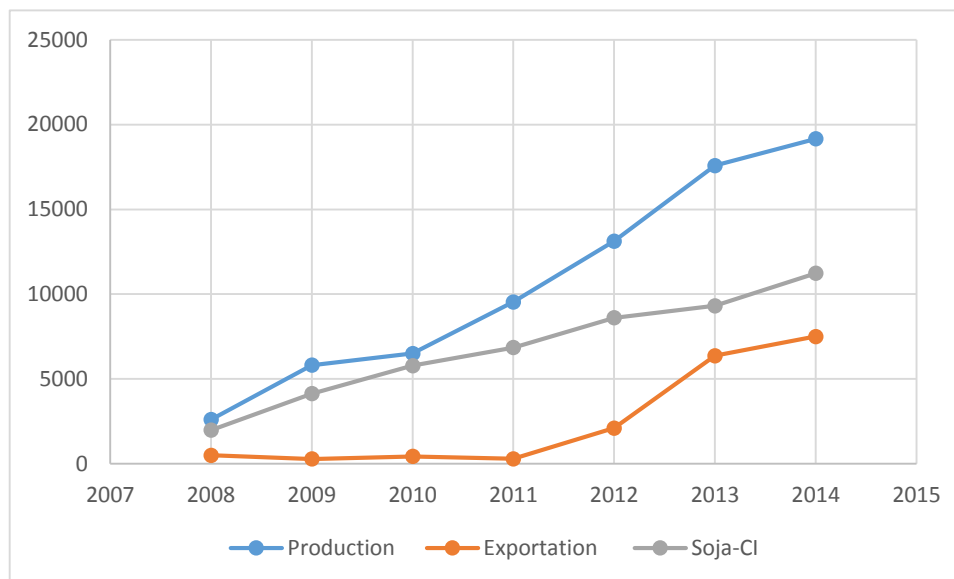
Au niveau de la transformation, les intervenants sont des unités qui utilisent une main d'œuvre abondante. Les propriétaires des unités ont déclaré qu'ils utilisent 193 salariés dont 62 sont permanents (32%) avec un salaire moyen mensuel de 55 000 FCFA et 131 non permanents (68%) qui reçoivent une rémunération moyenne journalière de 1500 FCFA pendant au moins deux à quatre mois. Cet effectif des salariés non permanents varie en fonction de la fréquence et de la taille des commandes que les transformateurs reçoivent.

L'activité apparaît rentable, au regard du nombre d'acteurs dans la transformation. Elle contribue à la formation des revenus de la femme, principale actrice du maillon. Activité surtout rentable pour la transformation du soja en tourteau, en huile et en lait. Elle est une source de revenu pour plusieurs femmes et apparaît comme une activité pro-pauvre.

7. Viabilité des unités de transformation de soja

La viabilité des unités consiste d'une part à faire une analyse des quantités moyennes de soja produites, exportées ainsi que celles utilisées pour la transformation par année. L'évolution des prix d'achat de matières premières, les prix de vente de produits transformés, l'ouverture sur le marché extérieur, la restriction du marché intérieur, la qualité des produits, la méconnaissance des produits transformés, les préjugés sur ces produits, leur prix élevé. Le graphique (graphique 7) qui ci-dessous montre l'évolution des quantités produites, celles exportées et celles utilisées pour la transformation

Graphique 7 : Evolution de la production, l'exportation et la quantité de soja transformée



7.1. Production de soja : contraintes et opportunités

L'engouement des producteurs agricoles pour la production de soja a été relancé face à une demande de marché de plus en plus croissante. Beaucoup de superficies précédemment couvertes en coton ont été transformées en champs de soja. On note la présence d'au moins 700 producteurs de soja (DSID, 2010). En 2008 la production de soja est estimée à 2600 tonnes en et 6500 tonnes en 2010 soit une augmentation de 50% en deux ans. Ce taux a été appliqué toute chose égale par ailleurs pour estimer des années suivantes afin de représenter une série assez raisonnable. Le graphique (graphique 7) précédent montre l'évolution de la production déterminé par l'engouement des producteurs.

7.2. Transformation du soja : Contraintes et opportunités

Les informations collectées révèlent que l'ensemble des transformateurs industriels et semi industriels ont utilisé en moyenne un volume de 11228 tonnes de soja graine en 2014 et 9314 tonnes en 2013 soit un taux de 21%. Le prix de la tonne varie entre 200000 à 300000 FCFA soit un prix moyen de 250 000 FCFA. Ce taux a été appliqué en délatant les valeurs afin d'obtenir les valeurs antérieures. Le graphique (graphique 7) précédent montre l'évolution des quantités de soja utilisées pour la transformation.

Les petites unités ont évoqué le manque d'équipements comme véritable contrainte. Elles ne disposent que de moulin de faible capacité de production. Pour les unités disposant de 3 à 5 équipements, elles évoquent l'absence d'une ligne complète automatisée comme entrave. Par

ailleurs, la pénurie de graine de soja à des périodes post récolte oblige les transformateurs à faire des stocks au moment de la récolte. Ce qui nécessite un gros investissement. Cet investissement vient aggraver le déficit de financement relatif au manque d'équipements. Or l'environnement des banques et des institutions de microfinance rend difficile l'accès au financement avec beaucoup d'exigences sur ce marché.

7.3.Commercialisation: contraintes et opportunités

Les statistiques du commerce extérieur montrent une évolution croissante des exportations en volume qui passe de 2101 tonnes en 2012 à 6366 tonnes en 2013 puis à 7497 tonnes en 2014 soit une progression de 18% entre 2013 et 2014. Le prix à l'exportation se situe entre 250000 à 300000 FCFA la tonne contrairement au prix sur le marché local qui varie entre 200000 à 300000 F CFA la tonne. Ce qui oblige les producteurs à livrer leur production aux exportateurs plutôt qu'aux transformateurs. Il en résulte une pénurie de matières premières pour les transformateurs et une hausse de prix de soja graine.

De plus, les produits transformés ne font l'objet d'échange sur le marché extérieur sauf quelques rares commandes. Cependant il existe un potentiel de marché national et sous régional pour les produits issus de la transformation de soja et la demande mondiale d'huile avec la farine de soja et le tourteau est en pleine croissance. Le graphique (graphique 7) précédent montre l'évolution des exportations de soja de 2008 à 2014.

En ce concerne la commercialisation des produits transformés, les unités ont mentionné les difficultés suivantes:

- ✓ sur le marché intérieur: les habitudes des togolais à consommer les produits importés, la méconnaissance des produits issus de la transformation du soja car le coût de la publicité est élevé, existence de préjugés sur ces produits (produits trop riches et sont sources de plusieurs maladies).
- ✓ Sur le marché extérieur : ces produits sont méconnus à cause des exigences en termes de qualité. De plus les quantités produites ne permettent pas d'être compétitif sur le marché extérieur.

7.4.Viabilité de la transformation de soja au Togo

L'activité de transformation de soja au Togo est encore hypothétique. La première difficulté est liée à la faiblesse des rendements de la production de soja. La seconde provient de la part importante des exportations de soja graine enregistrée. Ces difficultés précédemment citées sont externes à la transformation. Au niveau interne, le manque d'équipements, la méconnaissance de la valeur des produits de soja, le coût élevé de certains postes dépenses

(l'électricité par exemple) sans ignorer le difficile accès de financement sont autant de contraintes qui limitent l'activité du sous-secteur.

8. Propositions d'actions prioritaires

En fonction des difficultés énumérées par les différents responsables des unités et des chiffres obtenus dans la littérature sur les exportations, la production de soja ainsi que l'évolution des prix de soja graine couplé avec la restriction du marché intérieur, les actions prioritaires suivantes sont recommandées:

- Accroître la production de soja
- Mieux organiser tous les acteurs de la filière
- Améliorer les capacités des unités de transformation existantes en facilitant l'acquisition des équipements de transformations
- Mettre en place un mécanisme de financement approprié opérationnel pour faciliter les activités de la transformation.
- Former les transformateurs sur les bonnes pratiques d'hygiène, le management, la contractualisation, le marketing.
- Appuyer la promotion des produits transformés,
- Appuyer la contractualisation pour sécuriser l'approvisionnement,
- Appuyer la commercialisation des produits à base de soja

CONCLUSION

De par leur chiffre d'affaire et l'effectif des emplois qu'elles créent, les unités de transformation de soja contribuent à la formation du produit intérieur brut et au bien-être des togolais. Les produits issus de la transformation sont très variés et participent à la réduction de la malnutrition.

La présente étude qui ne concerne qu'une catégorie d'acteurs de la filière à savoir les transformateurs industriels et semi industriels de soja d'une part et d'autre part les unités artisanales organisées en coopératives (groupement) est une étape d'une série d'études sur la filière que le ministère du commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme compte réaliser afin de disposer d'informations fiables sur la filière.

Elle s'est appesantie sur la mise en place d'une liste exhaustive et la détermination de certaines caractéristiques propres des unités de transformation de soja. Il ressort de cette analyse que la plupart des unités sont semi industrielles et il suffit d'un coup de pouce pour tirer ces unités vers une véritable industrialisation. Cependant, une étude diagnostique est nécessaire pour identifier les besoins de ces unités afin de mettre en place un mécanisme opérationnel de financement puis permettre les acteurs de la transformation de mieux contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté au Togo.

BIBLIOGRAPHIE

1. MCPSP/SMOCIR, Document de projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo (projet de la catégorie 2 du CIR), octobre 2014,
2. AJAVON Ayayi Bernard, Consultant, Etude sur le développement des filières industrielles, février 2000,
3. INADES Formation, Etude de marché et de faisabilité sur les filières maïs et soja accompagnées par le ProDRA (GIZ) dans les Régions Centrale et Maritime, octobre 2013.
4. ProDRA / GIZ, Ateliers de diagnostic des filières soja et anacarde en région centrale pour l'orientation du ProDRA dans sa stratégies de promotion des chaines de valeurs ajoutées, rapport des ateliers, janvier 2014

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des machines utilisées dans la transformation

N°	Nom de la machine	N°	Nom de la machine
1	La presse	6	Le filtre
2	Le torréfacteur / chaudière	7	
3	Le moulin	8	
4	Le broyeur	9	
5	L'ensacheuse / soudeuse	10	

Annexe 2 : Liste des différents produits obtenus à base de soja

N°	Produits obtenus à base de soja	N°	Produits obtenus à base de soja
1	Louga de soja	11	Boisson de soja
2	Mayonnaise de soja	12	Viande séchée de soja
3	Yaourt de soja	13	Brochette de soja
4	Gari de soja	14	Amuse-gueule de soja
5	Lait de soja	15	Soja terrifié
6	Pain de soja	16	Couscous de soja
7	Biscuits de soja	17	Macaroni de soja
8	Farine enrichie de soja	18	Savon de soja
9	Tourteau de soja	19	Shampoing de soja
10	Huile de soja	20	Pommade de soja

Annexe 3 : Matrice des difficultés énumérées par les unités transformation

N°	Difficultés	N°	Difficultés
1	Il n'existe pas de comptabilité	9	Difficile accès au marché extérieur
2	Cout élevé de l'énergie	10	Les prix de soja graine grimpent exponentiellement
3	Pas de subvention de la part de l'Etat	11	Rupture de stocks de graines de soja à partir du mois de septembre-octobre-novembre
4	Mauvaise variété de soja	12	Faible qualité des produits transformés
5	Manque d'eau	13	Faible connaissance des techniques de transformation
6	Cout élevé des analyses microbiologiques	14	problème de commercialisation (inexistence d'un marché sûr pour l'écoulement des produits, manque d'information sur le marché de soja, absence de stratégie de conquête de marché)
7	Faible niveau d'équipement des transformateurs	15	faiblesse du secteur de la transformation;
8	Absence de ligne complète automatisée la transformation pour les unités possédant un ensemble complet de composante	16	faible accès au financement et faible niveau des fonds de roulement
		17	Le cout de la publicité

Annexe 4 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

**MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE,
DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE ET
DU TOURISME**

**INVENTAIRE ET CARACTERISATION DES UNITES DE
TRANSFORMATION DE SOJA**

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Confidentiel : Les données contenues dans ce document sont confidentiels et ne pourront pas être utilisées à des fins de poursuites judiciaires, de contrôle fiscal ou de répression.

QUESTIONNAIRE N° ----- |__|__|__|

TABLEAU DE CONTROLE

NOM & PRENOMS DE L'AGENTS ENQUETEUR	DATE	SIGNATURE	OBSERVATION
<hr/> <hr/>	_ _ _ _ _ _ _		

A. IDENTIFICATION DES UNITES

N°	Variables et modalités	Code	Obs.
A.1.	Dénomination sociale <i>(Veuillez inscrire la dénomination sociale sur les lignes ci-dessous)</i> _____ _____		
A.2.	Sigle usuel <i>(Veuillez inscrire le sigle usuel sur la ligne ci-dessous)</i> _____		
A.3.	Nom & Prénoms <i>(Veuillez inscrire le nom et prénom du/de la propriétaire sur la ligne ci-dessous)</i> _____		
A.4.	Sexe <i>1. Masculin 2. Féminin</i>	__	<i>Inscrire le code dans la case</i>
A.5.	Nationalité <i>(Précisez la nationalité du propriétaire)</i> _____	__	<i>Ne rien inscrire dans la case grisée</i>
A.6.	Année de création	_ _ _ _ _ _ _	<i>Inscrire l'année dans la case</i>
A.7.	Première année d'exercice	_ _ _ _ _ _ _	<i>Inscrire l'année dans la case</i>
A.8.	Statut <i>(si 2, passez à A.10)</i> <i>1. Formel</i> <i>2. Informelle</i>	__	<i>Inscrire le code dans la case</i>
A.9.	Nature économique <i>1. artisanale</i> <i>2. semi industriel</i> <i>3. Industriel</i>	__	<i>Inscrire le code dans la case</i>
A.10.	NIF (Numéro d'Identification Fiscale)	_ _ _ _ _ _ _ _ _	<i>Inscrire le code dans la case</i>
A.11.	Adresse complète <i>(Donnez l'adresse complète de l'unité)</i> _____ BP : _____ _ _ _ _ _ _ _ _ Tel : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Cel : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ E-mail : _____		

B. LOCALISATION DES UNITES

N°	Variables et modalités	Code	Obs.
B.1.	Région (Veuillez inscrire le nom de la région sur la ligne ci-dessous) _____	__	Ne rien inscrire dans la case grisée
B.2.	Préfecture/Arrondissement (Veuillez inscrire le nom de la préfecture/arrondissement sur la ligne ci-dessous) _____	__ __ __	Ne rien inscrire dans la case grisée
B.3.	Localité (Veuillez inscrire le nom de la localité sur la ligne ci-dessous) _____	__ __ __	Ne rien inscrire dans la case grisée
B.4.	Milieu de résidence 1. Urbain 2. Rural	__	Inscrire le code dans la case

C. PRODUCTION

Liste des produits marchands obtenus par la transformation (dans la colonne 2)

N°	Produits	2013				2014			
		Unité	Qté/an	PU/salaire	VALEUR	Unité	Qté/an	PU/salaire	VALEUR
C.1.									
C.2.									
C.3.									
C.4.									

CA = Chiffre d'affaire, PU = Prix unitaire en FCFA

C.5. Effectif des emplois permanent..... Femmes..... Hommes.....

C.6. Effectif des emplois non permanent..... durée moyenne d'exercice..... mois

C.6.1. Nombre de femmes employées..... Nombre d'hommes employés.....

D. DEPENSES COURANTES

N°	Dépenses	2013				2014			
		Unité	Qté/an	PU/salaire	Valeur	Unité	Qté/an	PU/salaire	Valeur
D.1.	Soja graine								
D.2.	Emplois								
D.3.	Energie								
D.4.	Eau								
D.5.	Téléphone								
D.6.	Internet								
D.7.	Autres à préciser								
...									
...									
...									
...									
Dn	TOTAL								

PU = Prix unitaire en FCFA

E. Equipements /Machines utilisés

N°	Nom de la machine	Capacité de production (par heure)
1		
2		
3		
4		
5		

F. IMPOTS/TAXES ET SUBVENTIONS

N°	Opérations	Montant (FCFA)/an
F.1.	Impôts/Taxes	
F.2.	Subventions	

Si montant subvention existe, précisez la source.....

G. Liste des unités de transformation de soja que vous connaissez

N°	Nom & Prénom du Promoteur	Dénomination sociale	Localisation/Contacts
1			
2			
3			
4			
5			

H. Difficultés Majeures (Donnez la liste des Problèmes/difficultés majeures que vous rencontrez souvent)

N°	Problèmes rencontrés dans la transformation

I. Solutions préconisées (Quelles sont les solutions que vous préconisez pour la résolution de ces problèmes ?)

N°	Solutions apportées ou possibles

J. Etes-vous organisé en coopératives/groupement oui=1, non =2.....|___|

K. Précisez la nature de la coopérative : avec les producteurs=1, avec les commerçants=2,
avec les autres transformateurs=3.....|___|

Annexe 5 : Localisation et adresse des unités

N°	Dénomination sociale	Nom & Prénom du promoteur	Sexe	Adresse	Région	Préfecture	Localité
1	Ets AGROKOM	KOMLAN Yaovi	M	BP : 2621 Tel : 23 36 63 69 Cel : 90 01 44 41 E-mail : yaovies@yahoo.fr	Lomé- Commune		Agoè-Vakpossito
2	SOCMEL	Madame DADZIE	F	BP : 309 Tel : 22 38 55 08 Cel : 90 91 71 57 E-mail : socmeltogo@gmail.com	Lomé- Commune		Agoè- Démakpoè
3	APELIS	APELIS Komla Ayémè Amen	M	BP : 80906 Tel : 22 40 76 59 Cel : 91 92 42 18 E-mail :	Lomé- Commune		Avédzi
4	Maman SOJA	AKATAGA Ewoe	F	BP : 497 Tel : Cel : 91 62 69 99 E-mail : devico88@yahoo.fr	Lomé- Commune		Bè Kpota / Kpalimé
5	SOPA	LARE Malawé	M	BP : 61497 Tel : Cel : 90 04 80 53 E-mail : malawelare@yahoo.fr	Lomé- Commune		Bè Kpota
6	Groupe BAC	Alain WOPE	M	BP : 7317 Tel : Cel : 90 13 68 84 E-mail : alwope@yahoo.fr	Lomé- Commune		Agoè- Assiyéyé
7	EPSILON Sarl	ALLADO Xavier	M	BP : 8345 Tel : 22 51 36 14 Cel : 90 02 00 55 E-mail : epsilon462@yahoo.fr	Lomé- Commune		Djidjolé

8	UTPA	YAOVI Abla	F	BP : 107 Tel : Cel : 90 08 55 54 / 97 82 35 57 E-mail : yaovi.abla@yahoo.fr	Plateaux	Anié	Assoumanou-copé
9	Ferme ALBARKA	ISSIFOU Aboulaye	M	BP : 30428 Tel : 25 55 74 10 Cel : 90 95 02 55 E-mail : fermealbarka@gmail.com Issifou_aboulaye@yahoo.fr	Centrale	Tchaoudjo	Komah
10	Ets MOKPOKPO	AKOGO Yawa Enyonam	F	BP : Tel : Cel : 90 27 24 30 E-mail : assogico@gmail.com	Plateaux	Ogou	Héhiatro
11	Société Coopérative Simplifiée (SCCOPS) « Femme- Solidarité »	Mme TAFAME Ayélé Dodji	F	BP : 260 BP 39 Tel : Cel : 91 37 22 96 /91372296 E-mail : ayelenicole5@gmail.com	Plateaux	Kloto	Kpalimé
12	Ets MESSIFA	Mme Bernadette	F	BP : Tel : Cel : 90 29 90 11 E-mail : mesifa2000@yahoo.fr	Lomé-Commune		Agoè-Sagbado
13	Ets YAYRALI	Mme MAGLOE	F	BP : 80188 Tel : Cel : 90 29 67 07 E-mail : orgyayrali@yahoo.fr	Lomé-Commune		Agoè-Sagbado
14	ENTRELEC	Mme KODJO Akouvi	F	18 BP : 241 Tel : 22 4282 77 Cel : 90 72 54 67 E-mail : kreine2200@yahoo.fr	Lomé-Commune		Agoè-Téléssou

15	GTA SHALOM	DJABAB MALOU	M	BP : 449 Tel : Cel : 90 29 53 30 E-mail : maloudjabaab@gmail.com	Centrale	Tchaoudjo	Kpangalam
16	UATS/MEF	Mme KETOU Ayossi Rachel	F	18 BP : Tel : 25 50 01 51 Cel : 91 97 13 37 E-mail : ttchemitchambi@yahoo.fr	Centrale	Tchaoudjo	Komah
17	SOJA NYO « Le Soja est Bon »	SOJA NYO « Le Soja est Bon »		18 BP : 54 Tel : 24 42 04 54 Cel : 90 54 53 84 E-mail : sojanyaosarl@yahoo.fr	Plateaux	Haho	Notsè
18	Entreprise AGRINOVA	SODJINOOU Koudjo Noagbewonu Georges	M	BP: 30940 T1el: 23 36 94 13 Cel: 91 72 13 80 E-mail: espagrinova@yahoo.fr	Plateaux	Haho	Notsè
19	JULOR	SASSOU DONALD	M	BP: Tel: 22 36 05 83 Cel: E-mail:	Lomé- Commune		Bè Kpota

Annexe 6 : Termes de référence

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE,
DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE
ET DU TOURISME

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'INDUSTRIE

Lomé, le

N°/MCIPSPT/SG/DI

TERMES DE REFERENCES POUR L'INVENTAIRE ET LA CARACTERISATION DES UNITES DE TRANSFORMATION DE SOJA

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le gouvernement togolais a signé avec le bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets un mémorandum pour l'exécution du projet de la catégorie 2 dénommé projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet qui s'étend sur trois ans (2015-2018), il a été identifié des activités ainsi que des structures administratives et de la société civile pour la mise en œuvre de ces activités.

La direction de l'industrie est chargée de faire l'inventaire et la caractérisation des unités de transformation du soja.

Elle souhaite recourir à un consultant à cet effet.

II- OBJECTIFS

L'objectif de la mission est de faire un inventaire et une caractérisation des unités de transformation du soja.

Spécifiquement, il s'agit de :

- Répertorier les unités de transformation du soja existant sur le territoire national ;

- Classifier ces unités par région et par volume de production ;
- Produire un rapport.

III- RESULTATS ATTENDUS

Un rapport détaillé de l'inventaire des unités de transformation du soja, leur volume de production, ainsi que leur localisation géographique.

IV- PROFIL DU CONSULTANT

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de second cycle (Bac + 5) dans les domaines en sciences sociales (économie ou sociologie du développement) ou tout autre domaine connexe
- Avoir un minimum de connaissance du secteur industriel
- Avoir fait au moins deux études de consultations dont une (01) étude relative au secteur industriel.

V- DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de un (01) mois calendaire.

Annexe 7 : Liste des transformatrices de soja dans la Savane et Kara

1) SCOOPS TOTRE-MAN du quartier BOGOU :90 45 21 59

N°	Nom et prénom	sexe	Fonction
1	Kampi Assibi	F	Trésorière
2	Kanfere Makinamne	F	Membre
3	Yendumame Kipoissoa	F	Membre
4	Lare Fiamoi	F	Membre
5	Kolani Yendoutié	F	1 ^{er} rapporteur
6	Wanda Dawantibe	F	Secrétaire
7	Namboure Dounka	F	Présidente CS
8	Douti Kaya	F	Membre
9	Dime Sanebire	F	Présidente CG
10	Dime Catherine	F	Membre
11	Kolani Yentchable	F	Membre
12	Damparou Dagbenti	F	Membre
13	Kondjengue Dadjiébe	F	Membre
14	Doumongue Nibman	F	2eme Rapporteur
15	Kampoissoa Assibi	F	Membre

2) SCOOPS DINDANE DE BOMBOUAKA :97 22 73 25

N°	Nom et prénom	sexe	Fonction
1	Wandjak Kinansoa	F	Trésorière
2	Sambiani Afia	F	Membre
3	Djagba Langbatibe	F	Membre
4	Nimoni Totreka	F	Membre
5	Lamboni Assibi	F	Membre
6	Namangue Yagnekale	F	Membre
7	Napolgou Nounifou	F	Membre
8	Kombate Yendountote	F	Membre
9	Lare Lalbile	F	1 ^{er} rapporteuse
10	Maldja Lifandin	F	Présidente CG
11	Kombate Dindiok	F	Présidente CS
12	Goubiyete Maloubame	F	secrétaire
13	Djagoi Langaatibe	F	Membre
14	Sambiani Poukibe	F	2eme rapporteuse

3) SCOOPS TIGBA DE TAMONGUE :98 40 55 09

N°	Nom et prénom	sexe	Fonction
1	DOUTI Souk	F	1 ^{er} rapporteuse
2	YALBILE Akouya	F	Présidente CS
3	SIABIKA Kondjite	F	Trésorière
4	KABITIMAN Bassitié	F	Membre
5	MANI Lagbiénangue	F	Membre
6	KOSSI Souapak	F	Membre
7	DJADAME Téni	F	2eme rapporteuse
8	LARI Kimokliyoule	F	Membre
9	PALAMAK Lari	F	Membre
10	NAMILE Bintafatin	F	Présidente CG
11	BIYIELE Sapiliè	F	Membre
12	KOLANI Daminen	F	secrétaire

4) SCOOPS TISSALIK DE YEMBOUR :99 68 97 47

N°	Nom et prénom	sexe	Fonction
1	AKOUNATARE Madina	F	secrétaire
2	DJAGOI Néla	F	Membre
3	WAHABOU Lydia	F	Membre
4	PANDAME Djouma	F	Membre
5	DABOIBE Mélani	F	Membre
6	ALASSAN Salamatou	F	Membre
7	KINANSOA Téni	F	Membre
8	LAMANGSIEBE Boibikoi	F	Membre
9	KOLANI Dinwague	F	1 ^{er} rapporteuse
10	LARE Damipi	F	Trésorière
11	NADALI Sagamié	F	Présidente CS
12	DINDIOGUE Nilokinan	F	Présidente CG

5) SCOOPS TIGBA-KIDI DE NANO :97 25 41 08

N°	Nom et prénom	sexe	Fonction
1	LAMBONI Talate	F	Présidente CG
2	YOUMA Kok	F	Trésorière
3	KOLANI Maguinamin	F	secrétaire
4	KOLANI Kondougue	F	Membre
5	BALI Miboika	F	Membre
6	KOMBATE Yenouame	F	Membre
7	LARE Moiyabte	F	Membre
8	LARE Sorimobe	F	Membre
9	KOLANI Kossia	F	1 ^{er} rapporteuse

10	DOUTI Mary	F	Membre
11	DJAGBANI Bido	F	Présidente CS
12	DINDIOG Bidougui	F	Membre
13	WONOPAK Daboibe	F	Membre
14	NANGUEMAME Danféi	F	Membre

6) SCOOPS POB N'KPAAT

Date de création : 2010

Quartier : KOMBONLOAGA

Canton : Dapaong

Préfecture : Tône

Nombre de membres : 08

Le bureau :

Présidente : YOME D. Afi, 93 69 17 41

Secrétaire : BAUNY L. Minwanibe, 91 83 46 54

Trésorière : MAYOANOU Kondjite

7) SCOOPS DJIEDE-MAN

Date : 2014

Village : Moumouane

Canton : Nandoga

Préfecture : Tandjouaré

Bureau :

Présidente : KOLANI Kondjite

Secrétaire : MOUGBANTE Lampouguini 91 84 27 62

Trésorière : LARE Flinpo 98 72 47 74

8) Groupement POBKPAT au quartier Kombonloga :Présidente : 93 69 17 41

LISTE DES TRANSFORMATEURS DE SOJAA KARA

- 1) Groupement EDEF (Emancipation de développement Economique de la Femme)
Présidente Mme AWI Esther : 90 29 96 83/98 17 88 48
- 2) Groupement CODIBAK : 90 38 23 06
- 3) Groupement VIE NOUVELLE : 91 26 38 40
- 4) Groupement ESSOWAZA : 91 99 06 86

GLOSSAIRE

Filière

Une filière correspond à une succession d'actions menées par différents acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer un produit (filiale agricole pour les produits agricoles). Ainsi, on peut distinguer 2 secteurs : un secteur « amont » réunissant toutes les activités de production et un secteur « aval » réunissant celles liées à la transformation puis à la distribution d'un produit agricole.

Transformation

La transformation désigne les diverses étapes de modification des matières premières (animaux, végétaux), ou produits intermédiaires bruts (ressources) en produits semi-finis prêt à être consommés/utilisés (par exemple farines animales, viande découpée, plats préparés etc.)

Inventaire des unités de transformation de soja

L'inventaire est une liste exhaustive, un dénombrement d'unité de transformation de soja

Caractérisation

La caractérisation est le fait d'identifier l'ensemble des caractéristiques qui distinguent une unité de l'autre.

Unité institutionnelle

Centre élémentaire de décision économique caractérisé par une unicité de comportement et une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale. Une unité résidente est dite institutionnelle dès lors qu'elle dispose d'une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale et qu'elle dispose d'une comptabilité complète, ou au moins qu'elle serait en mesure d'en établir une pertinente du point de vue économique ou juridique. L'unité institutionnelle est la plus petite unité d'observation dans le SCN. Les unités institutionnelles sont regroupées en secteurs institutionnels.

Unité artisanale

Est considérée comme unité artisanale, toute unité au sein de laquelle le caractère manuel est dominant dans la production, la transformation ou l'offre de services

Unité Industrielle

Est considérée comme unité industrielle, toute unité au sein de laquelle la transformation se fait de manière mécanisée avec l'obtention d'une quantité importante de biens de consommation.

Unité semi industrielle

Unité semi industrielle est celle qui n'est ni artisanale ni industrielle

Valeur ajoutée brute

La valeur ajoutée brute correspond à la valeur de la production diminuée de celle de la consommation intermédiaire ; elle constitue la contribution apportée au PIB par un producteur, une branche d'activité ou un secteur ; cette valeur est qualifiée de brut car elle ne prend pas en compte la consommation de capital fixe (amortissement).

Rémunération des salariés

La rémunération des salariés est le total des rémunérations, en espèces ou en nature, que doivent verser les entreprises aux salariés en contrepartie du travail accompli par ces derniers au cours de la période comptable. Elle est composée de salaire brut et de cotisations sociales.

Subventions

Les subventions sont des paiements courants sans contrepartie que les administrations publiques, y compris les administrations publiques non résidentes, font à des entreprises sur la base du niveau de leurs activités de production ou des quantités ou des valeurs des biens et des services qu'elles produisent, vendent ou importent.

Impôts

Les impôts sont des paiements obligatoires, sans contrepartie, en espèces ou en nature, effectués par les unités institutionnelles à des administrations publiques ; ils sont dits "sans contrepartie" parce que les administrations ne fournissent rien en retour à l'unité individuelle qui effectue le paiement, même s'il arrive que les administrations utilisent les fonds collectés par les impôts pour fournir des biens ou des services à d'autres unités, individuellement ou collectivement ou à la communauté dans son ensemble.

Consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire correspond à la valeur des biens et des services consommés en entrée d'un processus de production, à l'exclusion des actifs fixes dont la consommation est enregistrée comme une consommation de capital fixe ; les biens et les services peuvent être soit transformés, soit détruits par le processus de production.

Produit

En économie, un produit est un bien ou service, matériel ou immatériel, résultant d'un processus de production. Un produit est dit intermédiaire quand il est consommé ou transformé dans un autre processus de production.

Chiffre d'affaire

Le chiffre d'affaires est le total des ventes de biens et/ou de services d'une entreprise sur un exercice comptable. Il se calcule en multipliant le nombre de produits vendus (ou de prestations fournies) par leurs prix de vente respectifs et ne doit pas être confondu avec le bénéfice, qui résulte de la différence entre les produits et les charges de l'entreprise. Une entreprise peut donc réaliser un important chiffre d'affaires sans pour autant faire des bénéfices.

Excédent d'exploitation

L'excédent d'exploitation mesure l'excédent ou le déficit issu de la production, avant que soient pris en compte les intérêts, les loyers ou les charges analogues, que l'entreprise doit payer sur les actifs financiers ou les actifs corporels non produits qu'elle a empruntés ou loués, et les intérêts, les loyers ou les recettes analogues, que l'entreprise doit recevoir sur les actifs financiers ou les actifs corporels non produits dont elle est propriétaire ; (noter que dans les entreprises non constituées en sociétés appartenant à des ménages, cette rubrique s'appelle "revenu mixte")

Consommation

La consommation se définit ainsi comme l'utilisation de biens et de services dont on ne peut se servir qu'en les détruisant immédiatement ou progressivement, ou en les transformant. Le but de la consommation est, soit la transformation d'un bien ou d'un service - on parle alors de consommation intermédiaire -, soit la satisfaction d'un besoin - on parle alors de consommation finale

Coopérative

Une coopérative est la combinaison d'un regroupement de personnes et d'une entreprise fondée sur la participation économique des membres, en capital et en opérations. Elle est autonome et réunie des personnes volontaires et qui veulent satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.